



**NAMUR  
CAPITALE**

**DAU** | Département  
Aménagement  
Urbanisme



Wallonie

Informations notariales

WATILLON & HAMES - Notaires  
associés  
Rue Yvonne Perin , 1  
5100 Jambes

Hôtel de Ville  
Aile A – 2ème étage  
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1  
5000 Namur

**Cellule Procédures préalables :**  
**081/246.547 ou 081/246.505**

Accueil général Urbanisme :  
du lundi au jeudi : 081/246.347  
Fax : 081/246.590  
Courriel : [inonotaire@ville.namur.be](mailto:inonotaire@ville.namur.be)  
Accueil général Hôtel de Ville :  
081/246.246  
Site internet : [www.namur.be](http://www.namur.be)

Délivré à Namur, le 24 JUIN 2026

### INFORMATIONS NOTARIALES

(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 22-05-26

V/réf. : JC/2556501

Référence dossier : Notaires/42202/2026

Votre correspondant-e : V. Baudouin

Maître-s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de 100€ pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 14 octobre 2025.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître-s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,  
Par délégation,  
L'agent-e traitant-e délégué-e

V. Baudouin

Pour la Bourgmestre ff,  
Par délégation,  
L'Échevine,

St. SCAILQUIN

## Informations notariales

1) Bien situé à NAMUR, Avenue de la Pairelle n°6, paraissant cadastré section E n°256T2 et appartenant  
- Statut urbanistique du bien : maison (selon cadastre) - Date de construction :  
entre 1900 et 1918.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

2° dans un périmètre de Schéma d'Orientation Local qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité:

Numéro	Zones	Dates d'approbations
NR3048QR	, zone de recul	27/04/2000

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.

- Le bien est situé en "Classe B+ de 20 à 30 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal et dans les périmètres: "Noyaux de vie, Périmètre d'agglomération".

- Le bien est situé dans une zone inondable dont l'aléa est: Élevé.

- Le bien est repris Ensemble urbanistique. (Patrimoine)

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Radon - risque par zone 1km - Risque > 300Bq/m<sup>3</sup> 1%-5%.

GCU Enseignes - Site touristique protégé

GCU Enseignes - Protection patrimoniale accrue

- 2) Bien situé à NAMUR, Avenue de la Pairelle, paraissant cadastré section E n°256Y2 et appartenant à  
- Statut urbanistique du bien : jardin (selon cadastre).

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

2° dans un périmètre de Schéma d'Orientation Local qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité:

Numéro	Zones	Dates d'approbations
NR3048QR	, zone de recul	27/04/2000

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.

- Le bien est situé en "Classe B+ de 20 à 30 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal et dans un périmètre: "Périmètre d'agglomération".

- Le bien est repris dans le GCU Biens Mosans (A.M 10/11/2011), Séquence 2.

- Le bien est situé dans une zone inondable dont l'aléa est: Moyen.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Radon - risque par zone 1km - Risque > 300Bq/m<sup>3</sup> 1%-5%.

GCU Enseignes - Site touristique protégé

GCU Enseignes - Protection patrimoniale accrue

Lidaxe